



**FORCE OUVRIERE : FO GENERALI**

Un syndicat indépendant pour les revendications des salariés



Retrouvez-nous sur : <http://fogenerali.fr>

Le 14 janvier 2020

## ASSEMBLEE GENERALE FO OUVERTE A TOUS

**MARDI 21 JANVIER 2020**

de 12 heures 30 à 13 heures 30 à l'AUDITORIUM sur Innovatis

**Ne soyons pas dupes : le projet de régime de retraite universel par points nous concerne au moins autant que les salariés de la RATP et les cheminots.** En focalisant l'attention des salariés sur la disparition des régimes spéciaux, ils ont cherché à faire oublier **aux 18 millions de salariés du privé qu'ils allaient subir la destruction de leurs propres régimes c'est-à-dire le régime général de la sécurité sociale (CNAV) et le régime complémentaire de l'AGIRC-ARRCO !** Et l'enjeu principal de ce gouvernement est là !

**Le gouvernement nous trompe quand il annonce le retrait « provisoire » de l'âge pivot !**

Le projet de réforme comporte en réalité deux « âges pivot » ou « âges d'équilibre » encore appelé « âges du taux plein ». Or, seul l'un des deux fait l'objet d'une mesure de retrait provisoire : **le premier**, celui qui devait s'appliquer dès 2022 dans le cadre du système actuel pour aboutir à l'âge de 64 ans sans décote en 2027. En revanche, **le second** (nommé « âge d'équilibre » dans le projet) reste d'actualité pour les futurs retraités nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1975. Cet âge d'équilibre fixé aujourd'hui à 64 ans sera amené à évoluer vers 65, 66 ans, etc ... (selon les générations).

La conférence financière qui va se tenir n'est qu'une manœuvre de plus du gouvernement. Ce que démontre le dernier courrier du premier ministre c'est qu'in fine, c'est le gouvernement qui décidera **par ordonnances** des mesures de court terme à prendre à l'issue de la conférence quelle que soient les décisions de la conférence ...

**Le gouvernement ne nous dit pas tout quand il évoque la valeur du point.**

Dans le régime universel par points, il y a deux valeurs du point : **la valeur d'acquisition et la valeur de service** (celle connue uniquement au départ à la retraite). Là encore, l'exécutif pourra agir sur ces deux valeurs de point (qui deviennent dans ce système des variables d'ajustement pour assurer « l'équilibre ») **par simple décret sans même avoir besoin de saisir le parlement !**

**Ce régime universel par point étatisé n'a plus rien à voir avec le régime de la sécurité sociale, il condamne à mort, à terme, la sécurité sociale en commençant par la liquidation de sa branche vieillesse.**

Les salariés de la RATP et les cheminots, en grève reconductible depuis le 5 décembre 2019, défendent certes leurs régimes **MAIS AUSSI LE NOTRE** en revendiquant le **retrait pur et simple du projet de réforme !** Ils ont été rejoints par les enseignants, les avocats, les salariés des raffineries, les salariés de l'opéra de Paris, les salariés de la banque de France et d'autres salariés d'autres secteurs (pour certains c'est la première fois qu'ils sont en grève !).

Par ce projet de réforme et les différentes manœuvres associées, le gouvernement Macron - Philippe est allé trop loin et provoque au fil des jours une augmentation du rejet général. Il n'y a pas d'autre issue que le retrait total de ce projet de réforme où tous les salariés, futurs retraités seront perdants ! **Rejoignons le mouvement en décidant la grève reconductible jusqu'au retrait, à l'appel de l'intersyndicale nationale (CGT, FO, Solidaires, CFE-CGC, FSU & organisations syndicales des étudiants et lycéens) qui s'est réunie le samedi 11 janvier après les dernières annonces du premier ministre !**

**Alors nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale,  
que nous espérons unitaire, qui se tiendra :**

**Mardi 21 janvier de 12h30 à 13h30 à l'Auditorium Innovatis**

# Communiqué de l'intersyndicale du 11 janvier 2020



Communiqué intersyndical

## Jusqu'à la victoire

Samedi 11 janvier 2020

Les 9, 10 et 11 janvier les mobilisations auront été d'une grande force. Ce samedi 11 janvier elles ont pris de l'ampleur avec un caractère interprofessionnel et transgénérationnel marqué. Ces journées marquent une étape importante dans la mobilisation par la grève lancée depuis le 5 décembre.

Cela montre la détermination et le refus de ce projet absurde de régime unique de retraites par points par une majorité de la population, malgré toutes les tentatives et manipulations du gouvernement.

Suite aux annonces d'aujourd'hui, non seulement l'âge pivot n'est pas retiré mais en plus le Premier ministre confirme sa détermination à reculer l'âge de départ à la retraite en refusant toute augmentation de cotisation sociale.

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL exigent le maintien du système de retraite existant par répartition solidaire et intergénérationnelle et par annuité. Elles portent en commun des propositions pour améliorer les droits de toutes et de tous. Pour ce faire, il faut augmenter les financements assis sur les cotisations sociales et les richesses produites par le travail.

Contrairement aux affirmations du gouvernement, les femmes ne sont pas gagnantes ! Concernant les carrières heurtées, ce projet qui prendra en compte toute la carrière, aura pour conséquence d'augmenter les écarts de pension déjà grands entre les femmes et les hommes.

C'est pourquoi nos organisations appellent à continuer et amplifier encore la mobilisation par la grève et les manifestations dès la semaine prochaine pour obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur l'emploi, les salaires, la fin de la précarité notamment étudiante, les cotisations et l'amélioration du droit à la retraite dans le cadre du système et des régimes existants.

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNEF et UNL appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié-es le décident.

Elles appellent à organiser des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, en rejoignant massivement par la grève le mouvement le 14 janvier.

Elles appellent à poursuivre les actions et la mobilisation le 15 et à faire du 16 une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle massive de grèves et de manifestations.

Elles décident de se revoir en intersyndicale dès le mercredi 15 janvier 2020 au soir.